

Le Châble, le 15 novembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Eugster Immobilier SA par Alpatec SA pour la construction d'un parking enterré sur les parcelles n° 9, 11, 13, 19, 37, 38, 39, 41, 45, 147, 148, 151, 153, 155, 157, 161, 3538, 3540 et 4629, folio n° 146, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Bérarde à Verbier, coord. 1105569/2584086. En dérogation à l'art. 49 du RCCZ.

Mme Tamarcaz Maryline et M. Lugon Fabrice pour la diminution du volume, modifications en façades et des aménagements extérieurs (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 13667, folio n° 35, zone village V2, lieu-dit Les Dziles à Bruson, coord. 1101897/2582849.

Mme Kneubühler-Coigny Agnès par Martin et Michellod SA pour la démolition et la reconstruction d'un chalet avec agrandissement sur la parcelle n° 197, folio n° 127, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1105077/2583763.

Société immobilière Koala SA par Bruchez Philippe Architecture SA pour l'agrandissement d'une place de parc et la pose d'une cheminée sur la parcelle n° 4744, folio n° 124, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Brunet à Verbier, coord. 1105480/2583660.

PPE Beauvoir par Bruchez et Gaillard SA pour la réfection de la toiture et la pose d'une fenêtre de toit rampante (tabatière) sur la parcelle n° 4545, folio n° 132, zone touristique centre T1, lieu-dit Sommet du Verney à Verbier, coord. 1104508/2583931.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.